



Un ménage néo-aquitain sur sept en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement

En Nouvelle-Aquitaine, les ménages dépensent en moyenne 1 317 euros par an pour se chauffer, sensiblement moins qu'en France métropolitaine. Le nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique –c'est-à-dire consacrant une part importante de leurs revenus à ces dépenses– s'élève à 350 000, soit environ 13,9 % des ménages contre 14,6 % en France métropolitaine.

Un faible niveau de revenus constitue le premier facteur de risque pour faire face à ces dépenses. Un logement très grand, ancien ou chauffé au fioul peut aussi accentuer les difficultés. Les personnes vivant seules dans de grandes maisons en dehors des zones urbaines sont ainsi plus vulnérables. Les habitants de l'est de la région sont plus exposés que ceux de l'ouest qui bénéficient du climat océanique. Au centre de la région, des populations de territoires ruraux sont davantage touchées que celles des zones urbaines.

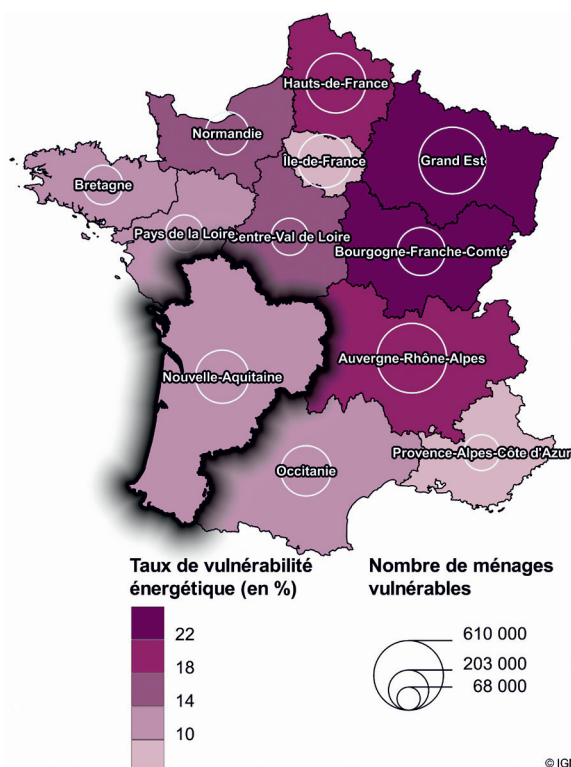
Jean-Pierre Ferret, Stéphane Levasseur, Insee

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 350 000 ménages sont exposés à la vulnérabilité énergétique au logement, soit 13,9 % de l'ensemble des ménages : ils dépassent le seuil du taux d'effort énergétique (*methodologie*), en consacrant plus de 8,1 % de leur revenu disponible au chauffage de leur logement et à l'eau chaude sanitaire. Cette situation résulte souvent d'une faiblesse des revenus qui ne permettent pas (ou plus) de faire face à des dépenses énergétiques importantes, notamment pour des logements mal isolés ou de grande taille. Ces difficultés sont accentuées dans les zones au climat rigoureux.

Même s'il existe de fortes disparités infra-régionales, la part des ménages vulnérables est moins forte en Nouvelle-Aquitaine qu'en France métropolitaine (14,6 %) et qu'en France de Province (16,1 %) grâce au climat océanique dont bénéficie une grande partie de la région. Comme la Bretagne, la région occupe une position médiane entre les régions riches ou/et au climat plus doux (PACA, Île-de-France, Corse, Pays de la Loire, Occitanie) et les régions au climat plus rude (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, en particulier) (*figure 1*).

1 La Nouvelle-Aquitaine, en position médiane parmi les régions

Nombre de ménages et taux de vulnérabilité énergétique selon la région en 2015



Une dépense annuelle moyenne de 1 317 euros en Nouvelle-Aquitaine

Le risque d'exposition à la vulnérabilité énergétique dépend en premier lieu de la dépense affectée au chauffage du logement ; plus elle est faible, moins le risque est élevé. En Nouvelle-Aquitaine, un ménage y consacre 1 317 € en moyenne annuelle, un niveau sensiblement inférieur à celui de la France métropolitaine (1 416 €) et de la France de province (1 448 €).

Outre la situation géographique et donc climatique, la taille et le type du logement impactent le plus cette consommation. La dépense croît avec la taille du logement : de 285 € en moyenne pour un logement de moins de 30 m², elle s'élève à 1 050 € pour une surface de 60 à 80 m² et atteint 2 070 € pour les plus grands (120 m² et plus). Dans les logements collectifs, la contiguïté des appartements modère la dépense énergétique (945 €). Toutefois, cette dépense, nettement plus élevée pour une maison (1 447 €), reflète essentiellement une plus grande superficie.

En effet, à taille égale, la dépense énergétique est seulement de 7 % supérieure pour une maison, et s'explique notamment par la période de construction et le combustible utilisé. La consommation est d'autant plus forte que la construction est ancienne, sauf pour les maisons construites entre 1970 et 1989, où l'avènement des zones pavillonnaires en périphérie des villes augmente la superficie des logements. En outre, au cours des ces décennies, et compte tenu des prix du pétrole, le chauffage électrique remplace peu à peu le fioul dans des logements où l'isolation thermique est encore peu efficace.

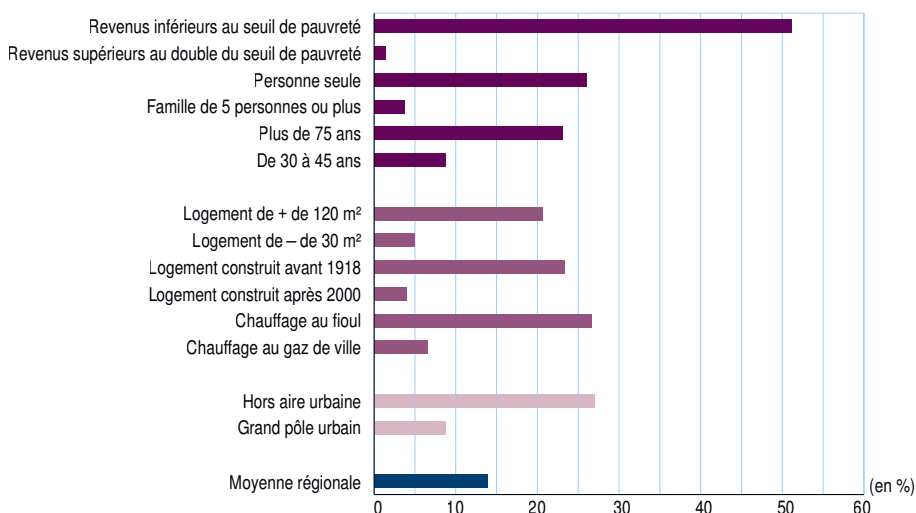
L'exposition à la vulnérabilité énergétique est d'abord une question de revenus, ...

La moitié des ménages en situation de pauvreté monétaire sont également considérés comme vulnérables énergétiquement au regard de leurs dépenses de chauffage (figure 2). Parmi les 10 % de ménages les plus modestes, six sur dix sont en situation de vulnérabilité énergétique. Même si elles sont généralement davantage exposées à la pauvreté monétaire, les familles monoparentales sont moins affectées par la précarité énergétique. En effet, elles occupent généralement des logements de taille limitée (principalement des logements de 60 à 100 m²), en adéquation avec la taille de leur famille et/ou résident plus souvent dans des logements sociaux aux dépenses énergétiques plus contenues.

Indépendamment des revenus, les personnes vivant seules sont davantage exposées à la

2 Au-delà des revenus, certaines situations exposent à une vulnérabilité accrue

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique selon le profil de l'occupant et les principales caractéristiques des logements en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Insee, *Filosofi* 2015, *Fidéli* 2015, *RP* 2013 - SDES, Phébus, Pégase 2015.

vulnérabilité énergétique : 26 % d'entre elles, contre moins de 4 % pour les ménages d'au moins 4 personnes. Parmi ces personnes seules, les plus jeunes (moins de 30 ans) et les plus âgées (plus de 75 ans) sont fréquemment pénalisées par de plus faibles revenus. Les plus âgés occupent souvent un logement initialement prévu pour intégrer une famille plus large (enfants, conjoint). Le coût de chauffage peut alors peser plus fortement sur des revenus par ailleurs diminués (pension de retraite ou de réversion).

...mais aussi de conditions de logement

Comme au niveau national, outre le climat, deux facteurs influent fortement sur la dépense nécessaire pour chauffer son logement : la surface et le combustible. De façon logique, plus le logement est spacieux, plus la facture nécessaire pour le chauffer est élevée.

Les ménages vivant dans de grands logements sont ainsi plus souvent vulnérables (un sur cinq parmi ceux disposant d'un logement de plus de 120 m²). Dans la région, les risques d'exposition liés à la taille du logement sont globalement importants pour les petits ménages (une ou deux personnes) : 40 % d'entre eux vivent dans des logements de plus de 100 m².

D'autre part, en 2015, plus d'un quart (26,7 %) des ménages chauffés au fioul sont vulnérables. Pour ceux utilisant l'électricité, le bois et le gaz de ville (*encadré*), les parts de ménages en situation de vulnérabilité énergétique sont respectivement de 15,5 %, 10,1 % et 6,6 %. L'utilisation du bois apparaît davantage d'autant plus que la plupart de ceux qui y recourent habitent

dans des constructions anciennes, souvent grandes et mal isolées. Dans le milieu urbain, la moitié de la population utilise le gaz de ville (un tiers dans l'ensemble de la région). Les situations de vulnérabilité énergétique dans ces espaces sont moindres : les revenus y sont en moyenne plus importants qu'ailleurs, et l'habitat collectif, plus présent, réduit les risques pour les ménages aux revenus les plus modestes.

Le type de logement et son année de construction influent également sur la vulnérabilité énergétique liée au logement. Les logements anciens, souvent mal isolés, accueillent une forte part de la population vulnérable. Près d'un quart (23,4 %) des ménages habitant dans des logements construits avant 1918 sont dans cette situation. À l'inverse, dans les logements récents (construits depuis le début du XXI^e siècle), la vulnérabilité énergétique est rare (4,0 %). La qualité de l'isolation, conforme aux dernières normes en vigueur, en est une des principales raisons. De plus, ces nouveaux bâtiments hébergent proportionnellement moins de populations pauvres (deux fois moins que dans les logements les plus anciens). Le parc des logements construits entre 1970 et 1989 présente une particularité : bien que souvent plus énergivore, il est occupé par des ménages en moyenne plus aisés, résidant principalement dans les banlieues des villes. Les situations de vulnérabilité liées au seul logement n'y sont donc pas très fréquentes aujourd'hui.

Les intercommunalités situées à l'est de la région sont les plus touchées

Comme pour la France métropolitaine en moyenne, les habitants des grands

pôles urbains, qui disposent de meilleurs revenus et logent plus souvent en appartement, souffrent moins de vulnérabilité énergétique (8,8 %) que ceux des couronnes (14,2 %) ou des moyens et petits pôles (15,8 %). Plus on s'éloigne des villes, plus la vulnérabilité est prégnante : 20,7 % de ménages vulnérables dans les couronnes des moyens et petits pôles et les communes multipolarisées et jusqu'à 27,0 % dans les communes hors influence des aires urbaines. Ce phénomène se retrouve au niveau national.

Ainsi, les intercommunalités (*méthodologie*) à dominante urbaine, comme Bordeaux métropole, la communauté d'agglomération de Pau, Grand Angoulême ou Grand Poitiers figurent parmi les zones où la part de ménages vulnérables est la plus faible. À l'opposé, des secteurs peu denses, essentiellement situés à l'est de la région, abritent une part importante de ménages vulnérables. Dans la Creuse, quatre ménages sur dix se trouvent en situation de vulnérabilité énergétique, et même un sur deux dans sa partie sud (*figure 3*). Ce département cumule de nombreux facteurs de risque : en termes de caractéristiques de la population (pauvreté, âge, personnes seules) et de ses logements (ancienneté, chauffage au

Un habitat plus individuel et plus spacieux

En Nouvelle-Aquitaine, trois quarts des logements sont des maisons contre environ la moitié en France métropolitaine. 30 % des logements ont été construits durant ces 25 dernières années (27,5 % au niveau national). 38 % ont une superficie supérieure à 100 m² (30 % en France).

Les logements néo-aquitains sont surtout chauffés grâce à l'électricité (34 %), le gaz de ville (31 %) et le fioul (13 %). Gaz en bouteilles et chauffage urbain sont peu présents (moins de 5 % en tout). Les autres modes, dont essentiellement le bois, chauffent 18 % des logements. Le bois, comme le fioul sont principalement utilisés dans les maisons, le chauffage urbain n'est quasiment présent que dans les appartements.

En France métropolitaine, le gaz de ville est le plus fréquemment consommé devant l'électricité.

L'énergie utilisée pour le chauffage est liée à l'ancienneté des logements : le bois est plus représenté dans les logements anciens, le fioul, en vogue dans les années 70 - 80, est en très net recul depuis 2000, et l'électricité depuis 1990 est privilégiée.

Depuis la création du programme « Habiter Mieux », l'Anah a financé la rénovation énergétique de 29 342 logements permis en Nouvelle-Aquitaine entre 2012 et le 1^{er} novembre 2018 via l'attribution d'environ 256 millions d'euros de subvention aux particuliers.

fioul), ainsi que des conditions climatiques nécessitant davantage de chauffage.

Le climat doux océanique avantage les zones côtières

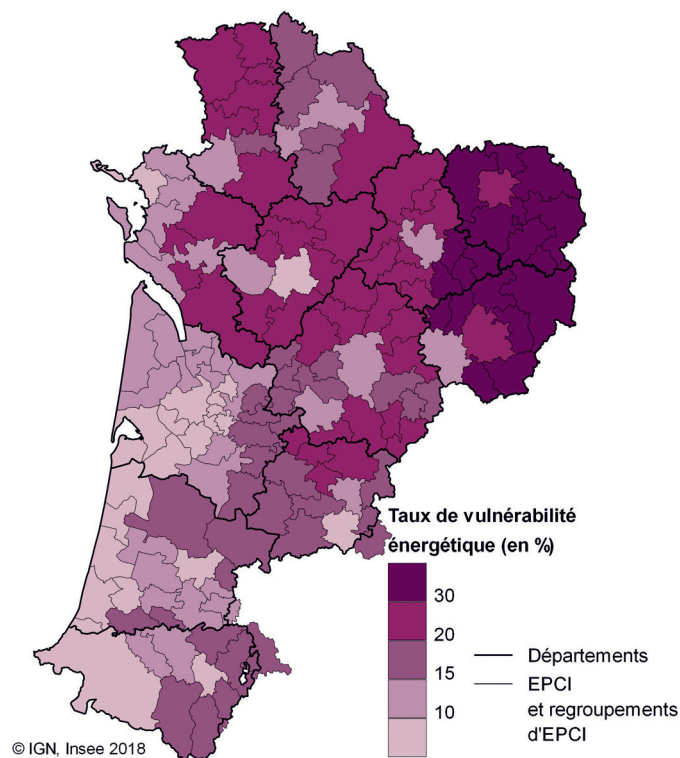
La zone nord du Lot-et-Garonne présente des caractéristiques de logement et une population similaires à la Creuse. Dans ce territoire essentiellement rural, la vulnérabilité énergétique touche 23,5 % des ménages, soit 15 points de moins qu'en Creuse. En effet, grâce au climat plus doux de ce département plus méridional et non

montagneux (*figure 4*), un ménage dépense en moyenne 1 447 € pour se chauffer, soit 453 € de moins qu'un ménage creusois. Le climat jouant un rôle essentiel dans l'exposition à la vulnérabilité énergétique, on retrouve parmi les zones les moins touchées par la vulnérabilité le bassin d'Arcachon, la côte sud des Landes, La Rochelle-île de Ré ou le Pays basque.

Avec une moyenne de 1 830 degrés-jours unifiés (DJU) en Nouvelle-Aquitaine contre 2 172 pour la France métropolitaine, la région bénéficie globalement d'un

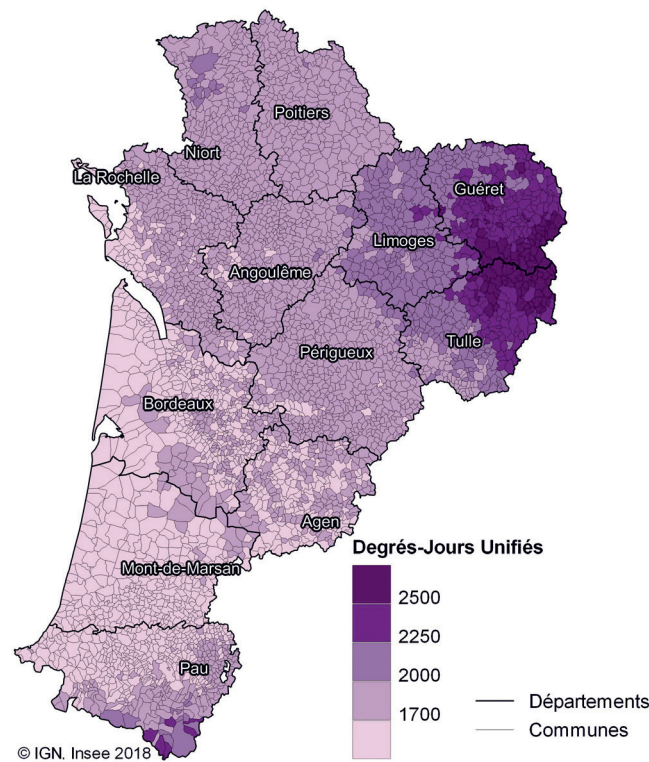
3 Un taux de vulnérabilité élevé à l'est de la région, en raison d'un climat rigoureux

Proportion de ménages en situation de vulnérabilité énergétique par zone en Nouvelle-Aquitaine en 2015



4 La Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'un climat océanique, sauf sur l'est de la région

Carte climatique communale de Nouvelle-Aquitaine selon les DJU



Note : les degrés-jours unifiés (DJU) reflètent les différences de rigueur climatique entre communes. Cet indicateur est basé sur le cumul journalier des écarts à 17 degrés durant la période de chauffage qui s'étend du 1^{er} octobre au 20 mai.

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fidéli 2015, RP 2013 - SDES, Phébus, Pégase 2015.

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fidéli 2015, RP 2013 - SDES, Phébus, Pégase 2015.

climat plus favorable qui limite ainsi la consommation énergétique liée au chauffage et, en conséquence, l'exposition à la vulnérabilité énergétique.

Au centre de la région, des situations contrastées entre urbain et rural

Entre les territoires de l'est, très touchés, et ceux proches du littoral, plutôt épargnés, la vulnérabilité énergétique est légèrement au-dessus de la moyenne régionale dans une grande bande territoriale couverte principalement par les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. Dans ces territoires essentiellement ruraux, l'habitat, majoritairement ancien, dans lequel les appartements sont quasiment inexistantes, abrite de nombreuses personnes seules et souvent âgées, aux revenus modestes.

Au milieu de ces territoires, dans les communautés d'agglomérations de Poitiers, Niort, Angoulême, Limoges, Périgueux, Brive et Bergerac, réside une toute autre population vivant dans un habitat bien différent. En effet, dans ces espaces plus urbains, les constructions sont plus récentes, surtout en périphérie des villes ; l'habitat collectif est plus présent (entre 25 et 35 %) et le chauffage au gaz majoritaire. Dans ces intercommunalités, où vivent davantage de familles, la pauvreté est contenue et si le nombre de personnes seules reste important, il s'agit davantage de jeunes. ■

Des actions publiques en faveur de la transition énergétique et solidaire

Dans le sens des résolutions gouvernementales pour réussir la transition énergétique, et principalement le plan de rénovation énergétique des bâtiments les collectivités publiques s'engagent dans des politiques qui visent à la fois à maîtriser la consommation d'énergie et à changer de sources d'énergie afin de préserver l'environnement : le secteur résidentiel, qui concentre plus du quart de la consommation d'énergie finale en France, figure parmi les principaux leviers. Des programmes tels les plans climat air-énergie territorial, obligatoires dans les EPCI de plus de 20 000 habitants, ou « Habiter mieux » de l'Anah mis en place en 2011, font partie des initiatives en la matière. Le programme « Habiter Mieux » s'intègre au volet logement du Plan Climat du gouvernement, présenté le 6 juillet 2017. L'objectif de rénovation énergétique de logements fixé à l'Anah pour l'accompagnement des ménages à revenus modestes et très modestes est de 75 000 logements par an. La vulnérabilité énergétique des ménages compte parmi les principaux indicateurs évoqués dans le cadre de ces programmes.

Dreal Nouvelle-Aquitaine

Méthodologie

Le **taux d'effort énergétique** correspond aux dépenses en énergie rapportées au revenu du ménage. Un ménage est considéré comme **vulnérable énergétiquement** si son taux d'effort énergétique est supérieur à 8,18 % pour le chauffage de son logement et l'eau chaude sanitaire, soit le double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine. On exclut néanmoins les ménages ayant un revenu par unité de consommation supérieur au double du revenu par unité de consommation médian.

La distinction entre locataire de logement HLM et locataire de logement privé n'est pas possible. Cette étude ne prend pas en compte l'énergie consommée pour l'éclairage, la cuisine et les appareils électriques et ne couvre pas la vulnérabilité énergétique liée aux déplacements.

Pour s'assurer de la robustesse des résultats cartographiques, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de moins de 30 000 habitants ont été regroupés.

Sources

Insee, Filosofi 2015, Fidéli 2015, RP 2013 - SDES, Phébus, Pégase 2015

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :

Anne Maurellet

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-6876

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Dalla-Longa M. ; « Deux fois plus de ménages propriétaires qu'en 1968 », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 41, novembre 2018
- Baltz V, Agbagni F. ; « La population augmente, les logements vacants aussi... », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 39, juin 2018

